Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 022-212203079-20260309-2026_03_02-DE

Délibération n°2026-03-02

COMMUNE
DE SAINT-JULIEN
(22940)

Date de la convocation :
04/03/2026
Date d'affichage :
04/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 9 mars à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gaël LE NOANE, Maire**

Etaient également présents :
Marie BERTHET, Philippe DARCEL, Stéphanie DARCEL, Servane DUCHESNE, Christine GAILLARD, Carine GLAIS, Magalie GUIMARD, Mickaël HERRMANN, Florence HERVE, Hervé LANOE, Isabelle LE BAUD, Joël LE BORGNE, Rachel LE BORGNE, Bertrand LECOLLINET, Michel PEDRON, Gaël RESMOND et Samuel ROUSVOAL

Absent excusé : Benoit COUTELAN (donne procuration à Isabelle LE BAUD)

Secrétaire de séance : Michel PEDRON

OBJET : SUBVENTIONS 2026

M. LECOLLINET, Adjoint au Maire à la vie associative, présente les propositions de subventions aux associations pour l'année 2026.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :
- d'attribuer les subventions suivantes aux associations et personnes de droit privé pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS	Subvention 2026	ASSOCIATIONS	Subvention 2026
Subventions associations communales		*Subventions associations communales*	
ASSCOMM	91 €	F.N.A.C.A.	203 €
ASSJ	1 390,50 €	Gymnastique Féminine Adulte	1 420,10 €
ASSJ (subvention évènementielle)	300 €	Saint-Julien Team Running	126 €
Amicale des Chasseurs	1 600 €	Saint-Julien Team Running (subvention évènementielle)	300 €
Amicale Laïque	112 €	Saint-Julien Toutenka'Danse	1 781,10 €
Amicale Laïque (activités manuelles)	378 €	Saint-Julien Toutenka'Danse (subvention évènementielle)	300 €
Amicale Laïque (section danse)	175 €	Pétanque Julianaise	490 €
Club des Rives du Gouët	623 €		
Comité de Jumelage	238 €		
Comité de Jumelage - convention	1 000 €	*Subventions apprentissages*	
Du rail au vert	686 €	MFR Plérin	26,60 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026, article 65748.

Le Maire,

Gaël LE NOANE

Le secrétaire,

Michel PEDRON